



**Lundi 3  
septembre 2018**

# Au programme

**Tour d'horizon sur des textes qui ont évolué pendant l'inter saison**

**Les nouveautés : feuilles de matchs débutants et u l l**

**La règle ses 10 mètres**

**Rappel FMI**

**Les formations**

**Le Label**

**Les compétitions**

**Vos questions**

# La saison 2018/2019

## LES DATES A RETENIR

les compétitions u13, u15 et u18 débuteront le samedi 15 septembre

Reprise des u8/u9 le samedi 22 septembre, les u6/U7, débuteront le samedi 29.

Futsal finale départementale 26 janvier 2019, finale régionale 9 février

Finale départementale u 13 samedi 6 avril (à confirmer)

Finale départementale u 11 le dimanche 2 juin (à confirmer)

Fête du football en famille les 8 et 9 juin à AGNEAUX

Plateau de pâques samedi 27 avril 2019

JND vraisemblablement le samedi 25 mai 2019.

Matinée des trophées jeunes à déterminer.

# Les journées événementielles

- Comme tous les ans, vous pourrez postuler dès que les appels à candidature seront lancés.
- Participation aux J.N.D, plateaux de pâques, matinée des trophées.
- Respect du club organisateur.



# Points réglementaires

Des textes ont évolué au niveau fédéral, en ligue, et aussi en District.

Tour d'horizon ...

# REGLEMENTS GENERAUX DE LA FFF

## Article – 160 Nombre de joueurs "Mutation"

I. Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.I des présents règlements.

**Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.I des présents règlements**

# Challenges u l l

## REGLEMENT des Challenges U l l

**Si 2 équipes du même club sont amenées à se rencontrer, cette rencontre ne pourra avoir lieu. Dans ce cas la commission des jeunes modifiera le tirage, ces 2 équipes se verront attribuer pour adversaires les équipes classées immédiatement aux places suivantes.**

Pour déterminer les 8 premiers dans le challenge du district et les 16 premiers pour le challenge départemental, en cas d'égalité entre 2 équipes, les équipes seront départagées d'abord au goal average général (différence entre les buts marqués et buts encaissés), puis à la meilleure attaque.

En cas d'égalité entre plus de deux équipes, les équipes seront départagées d'abord au goal average général (différence entre les buts marqués et buts encaissés), puis à la meilleure attaque.

# Challenges u13

**Si 2 équipes du même club sont amenées à se rencontrer, cette rencontre devra être annulée. Dans ce cas, la commission des jeunes modifiera le tirage, ces 2 équipes se verront attribuer pour adversaires les équipes classées immédiatement aux places suivantes.**

Pour déterminer les 8 premiers dans le challenge District et les 16 premiers pour le challenge Départemental, en cas d'égalité entre 2 équipes, les équipes seront départagées d'abord au goal average général (différence entre les buts marqués et buts encaissés), puis à la meilleure attaque.

En cas d'égalité entre plus de deux équipes, les équipes seront départagées d'abord au goal average général (différence entre les buts marqués et buts encaissés), puis à la meilleure attaque.



# Coupes u15 et u18

Cas général s'appliquant aux rencontres de coupes jeunes U15 & U18:

En cas d'impraticabilité ou d'indisponibilité du terrain désigné, pour quelque motif que ce soit, le club sera tenu d'aller disputer le match sur le terrain de l'équipe adverse. Si cette dernière à son tour ne peut l'organiser, la Commission compétente est habilitée à fixer d'office un lieu pour la rencontre. ***(Dans tous les cas, les frais d'arbitrage restent à la charge du club premier nommé au moment du tirage).***

## RAPPEL COUPE DE LA MANCHE U15 U18

*POUR LES CLUBS AYANT UNE ÉQUIPE U14 OU U15 ÉVOLUANT DANS UN CHAMPIONNAT DE LIGUE EN PHASE PRINTEMPS, L'ÉQUIPE ENGAGÉE EN COUPE DE LA MANCHE U15, SI ELLE VENAIT À ACCÉDER À UN CHAMPIONNAT DE LIGUE À L'ISSUE DE LA PHASE AUTOMNE NE POURRAIT PLUS PARTICIPER À LA COUPE DE LA MANCHE. LES POINTS ACQUIS PAR SES ADVERSAIRES LORS DES TOURS AYANT EU LIEU LORS DE LA PHASE AUTOMNE RESTERONT ACQUIS.*

**POUR LES CLUBS AYANT UNE ÉQUIPE U16, U17, U18 OU U19 ÉVOLUANT DANS UN CHAMPIONNAT DE LIGUE OU AU NIVEAU FÉDÉRAL EN PHASE PRINTEMPS, L'ÉQUIPE ENGAGÉE EN COUPE DE LA MANCHE U18, SI ELLE VENAIT À ACCÉDER À UN CHAMPIONNAT DE LIGUE .....**

# Feuilles de match u6 à u9

**- Pour les rassemblements U6/U7/U8/U9, une feuille de présence doit obligatoirement être remplie avec le nom, prénom et n° de licence de chaque participant. Ces feuilles sont à renvoyer au District dans les 72h.**

# Mode Opératoire

- Les feuilles de présence seront disponibles sur le site du district par clubs pré-remplies (3 extractions par an seront faites (18.09.2018 pour les u8/u9 ; 26.09.2018 pour les u6/u7. 30.10.2018 et 01.03.2019)
- Le club imprimera ses feuilles, remplira une feuille lors de chaque plateau, et la remettra au responsable de plateau qui nous la retournera avec la feuille de plateau.
- Le club qui viendra sans sa feuille établira une feuille vierge. (prévoir des feuilles vierges pré imprimées dans le sac avec les maillots et le listing)

**U8-U9**

**Feuille de Plateau**



Date du Plateau

Club Organisateur

Responsable du plateau

N° de Téléphone du Responsable

Clubs présents

Nombre d'équipes

Nom des Responsables

Signatures

Club(s) absent(s) non excusé(s):

Club(s) absent(s) excusé(s):

Remarques et observations:

**INFORMATION**

Le club qui reçoit le plateau doit renvoyer au District dans les 72 heures, la fiche bilan du plateau (même s'il n'a pas eu lieu) ainsi que les feuilles de présences des équipes







## **Feuilles de matchs u l l**

**Pour les modules U l l, une feuille de match papier doit être complétée puis renvoyée au District dans les 72h après chaque journée du module.**

**Une feuille de module récapitulative sera également à remplir et à nous retourner après la dernière journée du module dans les 72h .**

# Mode opératoire

Le district adressera les 3 feuilles de journée et la feuille récapitulative de module au club qui reçoit lors de la 1<sup>ère</sup> journée et qui sera responsable de l'ensemble du module.

Les feuilles de journée seront à retourner dans les 72 heures après chaque journée, par le club qui a reçu lors de la journée 1 après l'avoir complétée avec les scores. ( il est conseillé d'utiliser votre Smartphone pour l'adresser en photo par mail.)

La feuille récapitulative sera à retourner après la journée 3 avec la feuille de journée, également dans les 72 heures et toujours par le club qui reçoit lors de la

1<sup>ère</sup> journée



<b>Module U11</b>	<b>N°</b>	<b>Feuille Journée 2</b>			
<b>Niveau:</b>	<b>x</b>			<b>Plateau:</b>	<b>x</b>

**JOURNEE N°2 du 13/10/2018**

<b>Organisate</b>		<b>ES POINTE HAGUE 2</b>			
Horai re	Terrai n	Match		Arbitre	Score
10h30	A	US LA GLACERIE 2	FC EQUEURDREVILLE		
10h30	B	ES POINTE HAGUE 2	US OUEST COTENTIN 3		
11h00	A	ES POINTE HAGUE 2	US LA GLACERIE 2		
11h00	B	US OUEST COTENTIN 3	FC EQUEURDREVILLE		

US LA GLACERIE 2			N°	ES POINTE HAGUE 2		
Nom	Prénom	N° Licence		Nom	Prénom	N° Licence
			1			
			2			
			3			
			4			
			5			
			6			
			7			
			8			
			9			
			10			
			11			
			12			

FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 3			N°	US OUEST COTENTIN 3		
Nom	Prénom	N° Licence		Nom	Prénom	N° Licence
			1			
			2			
			3			
			4			
			5			
			6			
			7			
			8			
			9			
			10			
			11			
			12			

**FEUILLE à retourner au District par mail à \_\_\_\_\_@manche.fff.fr  
dans les 72 h après la journée**

<b>Module U11</b>	<b>N°</b>	<b>Feuille Récapitulative du plateau</b>
-------------------	-----------	--

<b>Niveau:</b>	<b>X</b>			<b>Plateau:</b>	<b>X</b>
----------------	----------	--	--	-----------------	----------

<b>GROUPE 1</b>		<b>RAPPEL</b>			
<b>1</b>	US LA GLACERIE 2	règlement U11			
<b>2</b>	ES POINTE HAGUE 2				
<b>3</b>	FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE				
<b>4</b>	US OUEST COTENTIN 3				

JOURNEE N°1 du 06/10/2018					
Organisate		US LA GLACERIE 2			
Horai	Terrai	Match		Arbitre	Score
10h30	A	US LA GLACERIE 2	ES POINTE HAGUE 2		
10h30	B	FC EQUEURDREVILLE	US OUEST COTENTIN 3		
11h00	A	US LA GLACERIE 2	US OUEST COTENTIN 3		
11h00	B	ES POINTE HAGUE 2	FC EQUEURDREVILLE		

JOURNEE N°2 du 13/10/2018					
Organisate		ES POINTE HAGUE 2			
Horai	Terrai	Match		Arbitre	Score
10h30	A	US LA GLACERIE 2	FC EQUEURDREVILLE		
10h30	B	ES POINTE HAGUE 2	US OUEST COTENTIN 3		
11h00	A	ES POINTE HAGUE 2	US LA GLACERIE 2		
11h00	B	US OUEST COTENTIN 3	FC EQUEURDREVILLE		

JOURNEE N°3 du 20/10/2018					
Organisate		FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 3			
Horai	Terrai	Match		Arbitre	Score
10h30	A	US OUEST COTENTIN 3	US LA GLACERIE 2		
10h30	B	FC EQUEURDREVILLE	ES POINTE HAGUE 2		
11h00	A	FC EQUEURDREVILLE	US LA GLACERIE 2		
11h00	B	US OUEST COTENTIN 3	ES POINTE HAGUE 2		

**ATTENTION :**  
**VICTOIRE=4 POINTS    NUL= 2 POINTS    DEFAITE=1POINT**

POS	CLUB	PTS1	PTS2	PTS3	PTS4	PTS5	PTS6	PTS	BP	BC	Total - PPF
<b>1</b>											
<b>2</b>											
<b>3</b>											
<b>4</b>											

<b>Nom du responsable du module (MS LA)</b>	.....	<b>Tél. du responsable du Module</b>	.....
---	-------	--------------------------------------	-------

**FEUILLE à retourner au District par mail à .....@manche.fff.fr dans les 72h après la dernière journée!!!!**

# Saisie challenge u l l

Pour les challenges U l l, le résultat des rencontres doit être saisi sur FootClubs **avant le dimanche 10h00**. La feuille de match papier doit être renvoyée au District dans les 72h;

# Les obligations

## IX. OBLIGATIONS

### 1. Obligations relatives en matière d'engagement

	Sur le nombre d'équipes à engager
D1	2 équipes de jeunes (U6 à U18) ET 1 autre équipe Séniors
D2	1 équipe de jeunes ET 1 autre équipe Séniors
D3	1 équipe de jeunes OU 1 autre équipe Séniors
D4	pas d'obligation
D5	pas d'obligation

A compter de la saison 2018/2019, il appartiendra au District d'effectuer le contrôle de ces obligations pour les clubs dont l'équipe première participe aux compétitions séniors de District.

Avant le 31 octobre de chaque saison, les clubs ne respectant pas ces obligations devront en être informés par le District, afin de leur permettre de se mettre en conformité au plus tard pour le 31 janvier suivant.

# Les obligations (suite)

## A – OBLIGATIONS

### Championnats Libres Masculins

Championnats Libres Masculins	Equipes Masculines Jeunes A compter de la saison 2018 / 2019		Equipes Féminines Jeunes et Adultes A compter de la saison 2018 / 2019	
	Nombre équipes	Obligations minimums	Nombre équipes	Obligations minimums
REGIONAL 1	6	dont 1 équipe de : - U19/U18/U17/U16, - U15/U14, - U13/U12, - U11/U10, - 2 autres libres de U5 à U19	1	En toutes catégories (hors U5 à U7). - pour la création d'équipe féminine : 6 licenciées nouvelles ou renouvellement minimum) - en catégorie U9 : participation à 5 plateaux minimum
REGIONAL 2	5	dont au moins 1 équipe par étape de formation : - Animation - Préformation - Formation*	1	En toutes catégories (hors U5 à U7). - pour la création d'équipe féminine : 6 licenciées nouvelles ou renouvellement minimum) - en catégorie U9 : participation à 5 plateaux minimum
REGIONAL 3	3	soit au moins 1 équipe par étape de formation : - Animation - Préformation - Formation	1	En toutes catégories (hors U5 à U7). - pour la création d'équipe féminine : 6 licenciées nouvelles ou renouvellement minimum) - en catégorie U9 : participation à 5 plateaux minimum
DEPARTEMENTAL 1	2	Uniformisation sur l'ensemble des Districts de U5 à U18		
AUTRES NIVEAUX DES DISTRICTS	Chaque District fixe les obligations des clubs évoluant dans ses compétitions du niveau inférieur au championnat Départemental 1.			

# Le LABEL

- Diagnostic
- Candidatures
- Remises
  
- Foot Féminin
- Foot à l'école
  
- Mondiale des P'tiotes Normandes



# Les demandes de modifications

- demande de changement de date
- Demande de changement d'horaires.

# Changement de Date

**// A la demande des clubs, toute demande de changement de date ne pourra être examinée par l'organisme responsable qu'à la condition absolument indispensable d'être présentée à cet organisme, 5 JOURS au moins avant la date fixée pour le match, accompagnée de l'accord écrit du club adverse. ( pour les jeunes , procédure de demande de report via footclubs)**



# Changement d'horaires

**3/ A la demande des clubs, toute demande de changement d'horaire devra être transmise au District avant le mercredi précédant le match**, accompagnée de l'accord écrit du club adverse. ( **pour les jeunes , procédure de demande de report via footclubs**)

## **VI. FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) :**

### **Formalités d'après-match :**

Le club recevant a l'obligation **de transmettre la FMI le jour du match**. En cas de non-respect de cette obligation, les sanctions prévues au barème financier de la Ligue de Normandie s'appliqueront.

### **Difficulté de connexion FMI :**

A défaut de pouvoir utiliser la FMI avant le début d'une rencontre, les clubs doivent obligatoirement recourir à une feuille de match papier.

Dans ce cas, les clubs doivent avoir la faculté de présenter un listing de leurs licenciés, préalablement imprimé par le biais de FootClubs.

## **A vérifier avant le début de saison**

- Vérification des comptes foot club**
- Pour les ententes c'est le club teneur de l'entente qui utilise ses identifiants**
- Vérifier que les équipes concernées soient cochées sous l'identifiant foot club (correspondant)**



# F.M.I

- ✓ Valider les identifiants du compte Footclubs (FMI)  
(mot de passe expire en juillet et janvier)
- ✓ Pour les ententes, c'est le club teneur de l'entente qui utilise ses identifiants pour se connecter
- ✓ Vérifier que les équipes soient cochées sous l'identifiant Footclub (correspondant)
- ✓ Impression d'un listing des licenciés sur Footclub



# FMI

## Impression d'un listing des licenciés sur Footclubs

Organisation

Licences

Liste

Renouvellement

Demande

Envois pièces

Notifications

Accords

Anomalies

Statistiques

Editions et extractions

■ Licences > Editions et extractions > Edition licenciés

[En savoir +]

Edition licenciés  Renouvellements

Sélectionner une ou plusieurs catégories

Libre / Senior  
Libre / U19 - U18  
Libre / U17 - U16  
Libre / U15 - U14  
Libre / U13 - U12

Etendre aux sous catégories

ou sélectionner un groupe

Format  Liste licences matchs  Liste PDF  Etiquettes PDF (105x35)  Extraction MS Excel

Tri par  Nom personne  Catégorie licence

Valider

Rafraîchir



# FMI

## En cas de problème :

- **Denis Rouxelin : 06 85 30 32 69**
- **Guy Dorizon : 06 81 48 96 81**
- **Benoît Hélaïne : 06 33 06 84 15**

Rencontre Télévisée

MATCH AVEC :  
- Prolongations  
- Tirs au but

Arbitre Central  
gvfdgfdgd gvfdgfdgdfg  
# 12323654

## ÉQUIPE RECEVANTE

1.	<input type="text" value="1"/>	<b>LIORIS</b> Hugo - Capitaine	Licence n° 9999999979 10/07/2014
2.	<input type="text" value="2"/>	<b>EVRA</b> Patrice	Licence n° 9999999974 05/07/2014
3.	<input type="text" value="3"/>	<b>DEBUCHY</b> Mathieu	Licence n° 9999999972 03/07/2014
4.	<input type="text" value="4"/>	<b>CABAYE</b> Yohan	Licence n° 9999999971 02/07/2014
5.	<input type="text" value="5"/>	<b>GIROUD</b> Olivier	Licence n° 9999999975 06/07/2014
6.	<input type="text" value="6"/>	<b>GRENIER</b> Clement	Licence n° 9999999976 07/07/2014
7.	<input type="text" value="7"/>	<b>GRIEZMANN</b> Antoine	Licence n° 9999999977 08/07/2014
8.	<input type="text" value="8"/>	<b>SAKHO</b> Mamdou	Licence n° 9999999980 11/07/2014
9.	<input type="text" value="9"/>	<b>MANGALA</b> Eliaquim	Licence n° 9999999982 13/07/2014
10.	<input type="text" value="10"/>	<b>POGBA</b> Paul	Licence n° 9999999985 16/07/2014

## ÉQUIPE VISITEUSE

1.	<input type="text" value="1"/>	<b>DEVILLE</b> Céline - Capitaine	Licence n° 9999999954 05/07/2014
2.	<input type="text" value="2"/>	<b>ABILEY</b> Camille	Licence n° 9999999951 02/07/2014
3.	<input type="text" value="3"/>	<b>BOULLEAU</b> Laure	Licence n° 9999999960 Non active
4.	<input type="text" value="4"/>	<b>BUSSAGLIA</b> Elise	Licence n° 9999999955 06/07/2014
5.	<input type="text" value="5"/>	<b>CATALA</b> Camille	Licence n° 9999999952 03/07/2014
6.	<input type="text" value="6"/>	<b>DELANNOY</b> Sabrina	Licence n° 9999999966 15/07/2014
7.	<input type="text" value="7"/>	<b>FRANCO-PETIT</b> Corine	Licence n° 9999999953 04/07/2014
8.	<input type="text" value="8"/>	<b>HENRY</b> Amandine	Licence n° 9999999950 01/07/2014
9.	<input type="text" value="9"/>	<b>HOUARA</b> Jessica	Licence n° 9999999958 09/07/2014
10.	<input type="text" value="10"/>	<b>THINEY</b> Gaetane	Licence n° 9999999964 15/07/2014

**CONTRÔLE DE L'IDENTITE DES JOUEURS**

**Appuyer sur CONTRÔLES**



MODIFIER (0)

CONTRÔLES

COMPOSITION

FAITS DU MATCH



# REPLIR LA FEUILLE DE MATCH

Equipe de France A - Equipe de France A

DEMO - POULE U...

27/09/2018 à 20h



équipe recevante



équipe visiteuse



1 C LIORIS



2 EVRA



3 DEBUCHY



4 CABAYE



5 GIROUD



6 GRENIER



7 GRIEZMANN



8 SAKHO



9 MANGALA



10 POGBA



11 BENZEMA



12 MANDANA



13 PAYET



## ÉQUIPE RECEVANTE

- 1 **LIORIS** Hugo - Capitaine
- 2 **EVRA** Patrice
- 3 **DEBUCHY** Mathieu
- 4 **CABAYE** Yohan
- 5 **GIROUD** Olivier
- 6 **GRENIER** Clement
- 7 **GRIEZMANN** Antoine
- 8 **SAKHO** Mamdou
- 9 **MANGALA** Eliaquim
- 10 **POGBA** Paul

Licence n° 9999999954  
05/07/2014

Licence n° 9999999951  
02/07/2014

Licence n° 9999999960  
Non active

Licence n° 9999999955  
06/07/2014

Licence n° 9999999952  
03/07/2014

Licence n° 9999999966  
15/07/2014

Licence n° 9999999953  
04/07/2014

Licence n° 9999999950  
01/07/2014

Licence n° 9999999958  
09/07/2014

Licence n° 9999999964  
15/07/2014

MODIFIER (0)

CONTRÔLES

COMPOSITION

FAITS DU MATCH





## Licence



www.fff.fr

LICENCE 2013-2014

N° 9 999 999 984

Libre / Senior



**F.F.F.**

Club : Equipe de France A

Club groupement :

**PAYET**

**Dimitre**

Né le : 29/03/1987

Nationalité : FRA

Enregistré le : 15/07/2014

N 1 Certificat médical de non contre-indication fourni

Licence n° 9999999954  
05/07/2014

Licence n° 9999999951  
02/07/2014

Licence n° 9999999960  
Non active

Licence n° 9999999955  
06/07/2014

Licence n° 9999999952  
03/07/2014

Licence n° 9999999966  
15/07/2014

Licence n° 9999999953  
04/07/2014

Licence n° 9999999950  
01/07/2014

Licence n° 9999999958  
09/07/2014

Licence n° 9999999964  
15/07/2014

MODIFIER (0)

CONTRÔLES

COMPOSITION

FAITS DU MATCH

Rencontre Télévisée

## ÉQUIPE RECEVANTE

1.  1 **LORIS** Hugo - Capitaine
2.  2 **EVRA** Patrice
3.  3 **DEBUCHY** Mathieu
4.  4 **CABAYE** Yohan
5.  5 **GIROUD** Olivier
6.  6 **GRENIER** Clement
7.  7 **GRIEZMANN** Antoine
8.  8 **SAKHO** Mamdou
9.  9 **MANGALA** Eliaquim
10.  10 **POGBA** Paul

# Barème des sanctions

## **POUR INFO :**

**Amende en cas de non-utilisation FMI : ce n'est pas à ajouter à notre barème financier District puisque c'est prévu dans celui de la Ligue. Amende LFN :**

Inutilisation de la feuille de match officielle  
..... 15,00 €

Récidive dans le transfert tardif de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG). 30,00 €

Récidive de non-utilisation de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG) ..... 30,00 €

**Pour rappel, l'amende pour non-envoi de la feuille de match papier ou envoi hors délai est de 12€.**

# Pourquoi la règle des 10 mètres?

La contestation génère un mauvais climat sur le match.



Recrudescence des incidents dans la Manche



## Quelques chiffres de la Commission Sportive Suspensions en U15 saison 2017 - 2018



14 matchs de suspension envers les joueurs



5 matchs de suspension envers les dirigeants



1 dirigeant suspendu 5 mois

**65 matchs arbitrés par des arbitres officiels sur 464  
matchs coupes et championnats confondus**

## Quelques chiffres de la Commission Sportive Suspensions en U18 saison 2017 - 2018



54 matchs de suspension envers les joueurs



Un joueur suspendu 4 mois



10 matchs de suspension envers les dirigeants

**47 matchs arbitrés par des arbitres officiels sur  
447 matchs coupes et championnats confondus**

# Application de la règle des 10 mètres:

**S'APPLIQUE POUR TOUTE  
CONTESTATION ENVERS L'ARBITRE  
lors des compétitions Jeunes U15 et U18  
et des rencontres de coupes séniors**

**1<sup>ère</sup> contestation d'un joueur  
ou dirigeant d'une équipe:  
Rappel à l'ordre**

# Application de la règle des 10 mètres:

**S'APPLIQUE POUR TOUTE CONTESTATION ENVERS  
L'ARBITRE**

**lors des compétitions Jeunes U15 et U18 et des rencontres  
de coupes séniors**

**2<sup>ème</sup> contestation d'un joueur ou d'un  
dirigeant de la même équipe :**

le ballon sera avancé de 10 mètres,  
vers le but du ou des joueurs ou dirigeants  
contestataires de l'équipe fautive

jusqu'à la limite des 16m50

(pour hors-jeu jusqu'à la limite de la ligne médiane)

# Application de la règle des 10 mètres:

**S'APPLIQUE POUR TOUTE CONTESTATION ENVERS  
L'ARBITRE**

**lors des compétitions Jeunes U15 et U18 et des rencontres  
de coupes séniors**

**3<sup>ème</sup> contestation de la même équipe**

**(joueur ou dirigeant) :**

le ballon sera avancé de 10 mètres,  
vers le but du ou des joueurs contestataires de l'équipe fautive  
jusqu'à la limite des 16m50

(pour hors-jeu jusqu'à la limite de la ligne médiane)

**ET le joueur fautif sera averti ou l'entraîneur refoulé du banc  
de touche**



# Application de la règle des 10 mètres:

- Un coup franc direct reste direct et un coup franc indirect reste indirect.
- La règle des 10 mètres s'arrête à la limite des 16m50, il est interdit d'avancer le ballon dans la surface de réparation.

Si la faute est à moins de 10 mètres de la surface, l'arbitre avance le ballon à hauteur de la surface de réparation mais jamais sur la ligne.

- Pour toute contestation suite à une faute sifflée dans la surface de réparation, la règle des 10 mètres ne s'applique pas. **Le joueur sera averti ou exclu ou l'entraîneur exclu du banc.**



**Réunion d'information:  
Dirigeants accompagnateurs et  
Capitaines d'équipes U18 et U15**



NOUVEAU

DIRIGEANT DE CLUB  
accompagner une équipe  
U6 à U11

FORMATION

# Les compétitions

Les clubs de la manche en ligue avec la nouvelle pyramide régionale.

Rappel sur les montées et descentes de ligue.

Les u18.

Les engagements à ce jour

# Les clubs de la manche en ligue

les clubs manchois en ligue 2018 2019											
	u19 nat	u17 nat	U18 R1	U18 R2	U18 R3	U16 R1	U16 R2	U15 R1	U15 R2	U14 R1	
us avranches msm		usamsm	usamsm	usamsm		usamsm		usamsm		usamsm	6
as cherbourg			asc		asc	asc		asc		asc	5
fc st lo				fosl	fosl		fosl	fosl		fosl	5
es coutances				esc			esc		esc	esc	4
fc etangs					fce						1
cs carentan					osc						1
fceh					fceh				fceh		2
us granville					usg				usg	usg	3
agneaux fc					afc		afc		afc	afc	4
as valognes					asv				asv		2
us côte des isles					usci						1
as tourlaville					ast						1
shvl					shvl						1
conde sports									cs		1
											37
				u17	1						
				u18	16						
				u16	5						
				u15	9						
				u14	6						
					37						

# Les u15

Sur la base de 50 équipes, voici le prévisionnel

1<sup>ère</sup> phase : 5 groupes de 4 niveau 1, 8 groupes en D2

2<sup>ème</sup> phase : 2 groupes de 6 de D1 avec les 1<sup>er</sup> et les 2<sup>ème</sup> de chaque groupe de niveau 1 plus les 2 meilleurs 3<sup>ème</sup> (12)

vraisemblablement à ce jour 4 groupes de 6 en D2 (le reste de D1 (7ou8) et les 2 premiers de chaque poule de niveau 2 (16)

Le reste en D3

Il y aura 2 montées en R3 à l'issue de la phase 2

Au printemps 2 poules de 10 en d1 et 3 poules de d2 ou 2 poules de d2 et une poule de 3 si géographiquement possible

u15 niveau 1

poule 1		poule 2		poule 3	
Fc Equeurdr. Hainnev 2		Cs Carentanais 1		Grpt Js De L'Ay 1	
As Pointe Cotentin 1		Cherbourg 2		E. Marais St Sauv Ro 1	
As Turlaville 1		Us Ouest Cotentin 1		Ca Pontois 1	
Es Pointe Hague 1		us la glacerie 1		fc 3 rivières	
poule 4		poule 5		poule 6	
us avranches 2		St Hilaire Virey Lan 1			
Cs Villedieu 1		ent Us St Ma Champs gr baie usamsm 1			
As Brecey 1		E Ducey Isigny 1			
		Es Haylande 1			

u15 niveau 2

poule 1	poule 2	poule 3	poule 4
Fc Digosville 1	As Tourlaville 2	Cs Carentanais 2	AJ St Hilaire Petitville
Pl Octeville 1	gr bricquebec en cotentin	E Fc St Lô Manche 3 us semilly	Periers spors
As Valognes 2	gr douve divette	As Bérigny Cerisy 1	E. Marais St Sauv Ro 2
us côte des isles	E montebourg es plain	Ec Tessy Moyon Sp 1	Us Ste Croix St Lô 1
poule 5	poule 6	poule 7	poule 8
E. Roncey Ceri	fc 3 rivières 2	Cs Villedieu 2	ent tertre sourde mortain
gr cote de l'espace	Es coutances 2	ent fc sienne us percy	Us St Mar Champs gr baie usamsm
E Gr Mmm Rs Sauverai 1	La Brehalaise 1	E St Pair St Jean (usg)	E Brecey St sever coulonces
	E Gavray Hambye 1	As Brecey 2	ent as jullou sart us granville



# Les u18

Sur la base de 44 équipes, voici le prévisionnel

1<sup>ère</sup> phase : 6 groupes de 4 niveau 1, 5 groupes en D2

2<sup>ème</sup> phase : 2 groupes de 6 de D1 avec les 1<sup>er</sup> et les 2<sup>ème</sup> de niveau 1

vraisemblablement à ce jour 3 groupes de 6 en D2 (le reste de D1 (8) et les 2 premiers de chaque poule de niveau 2 (10)

Le reste en D3

Il n'y a de montée en ligue au printemps

Au printemps 2 poules de 10 en d1 ou 1 poule de 10 en D1 ? Il y a 2 montées en ligue à la fin de la saison.

## u18 niveau 1

poule 1		poule 2		poule 3	
Es Pointe Hague 1		As Cherbourg Fb 3		Fc Equeurdr. Hainnev 2	
As Tourlaville 2		Us Ouest Cotentin 1		Pl Octeville 1	
Grpt Des Chateaux 1		Cs Carentanais 2		Ca Pontois 1	
gr douve divette		as Valognes 2		Es Coutances 2	
poule 4		poule 5		poule 6	
La Brehalaise 1		Us St Pair 1		ent Gr baie du mont st martin	
Us Ste Croix St Lo 1		Cs Villedieu 1		As Brecey 1	
Conde sports 1		E Ducey Isigny 1		as jullo sart st jean des champs	
fc 3 rivieres		Ec Tessy Moyon Sp 1		Us Granville 2	

u18 niveau 2

poule 1	poule 2	poule 3
Es Pointe Hague 2	es plain	E Berigny Cer Semill 1
Grpt Des Chateaux 2	E Gr Mmm Rs Sauv Ay 1	E St Sauveur Marais 1
Fc Digosville 1	Aj St Hilaire Pv 1	ent Roncey Cerisy gavr hambye1
As Pointe Cotentin 1	E gr espace fc sienne	Periers sports
poule 4	poule 5	
E as jullo sart us st pair	la patriote st jamaise 1	
Es Coutances 3	E Sourdeval Mortain tertre	
La Brehalaise 2	St Hilaire Virey Lan 2	
gr js ay		



# VOS QUESTIONS



**Merci de votre  
participation**

**Bonne saison à tous**

**« Le jeu avant l'enjeu »**